

Atelier Etranger

Déambulation de l'Assemblée de la Communauté

L'atelier « Etranger » rassemble des personnes membres de CVX soucieuses de l'accueil de l'étranger, impliquées de manières diverses dans un travail ou des associations en lien avec des étrangers ; et tous ceux intéressés par les objectifs de cet atelier, qui peuvent en être membres pourvu qu'ils acceptent la démarche ignatienne... (Cf. flyer)

Cet atelier national propose des informations, des analyses, des temps de réflexion, et deux journées de rencontre par an, ouvertes à tous, pour une prise de conscience accrue des problèmes des migrations.

En 2018 est née l'idée d'organiser un week-end à l'occasion des 70 ans de la Déclaration des Droits de l'Homme. Trois ateliers, Etranger, Justice, Art l'ont préparé sur le thème : « **Egaux en dignité et en droits ?** ». Il s'est tenu à Paris les 24 et 25 novembre 2018 et a ouvert de nombreuses interrogations, au fil des témoignages, d'une intervention et d'échanges en petits groupes ou lors d'une table ronde :

Ainsi : à l'occasion des 70 ans de cette DUDH, à l'heure où notre société, en France et en Europe, fait face, entre autres défis, à l'accueil d'un grand nombre d'exilés,

Comment l'affirmation de 1948 peut-elle éclairer nos rencontres et nos pratiques professionnelles ou bénévoles ?

Comment vivons-nous au quotidien, l'appel au respect et à la dignité de ces personnes ? Quelles peurs ? Quelles joies ? Comment notre foi chrétienne nous inspire-t-elle ?

Les participants - une bonne soixantaine, juristes, magistrats – des juges pour enfants notamment, une juge à la CNDA, une aumônière de prison, des migrants, certains vivant en France depuis longtemps, d'autres tout juste arrivés, des bénévoles (Croix Rouge, Cimade, CCFD, Welcome JRS...) - ont partagé leurs expériences et leurs questions...

Perplexité... Par exemple : *est-ce que le droit humanitaire ne met pas en danger le droit d'asile ?*

Il y a eu des danses, des repas pris ensemble : **joie des partages en toute simplicité.**

Des temps de prière, une eucharistie : **remise confiante** de toutes ces vies entre les mains du Seigneur... (cf prière de l'atelier Justice pour le Nouvel An 2019)

Le témoignage de magistrates a particulièrement touché : elles ont dit leurs difficultés, car le droit des étrangers change tout le temps ! Ce n'est vraiment pas la même situation que de vivre l'hospitalité, par exemple dans le réseau Welcome JRS, d'aider les personnes à trouver du travail, à apprendre la langue du pays... ou d'exercer la justice. Donc chaque juge, en définitive, vit une très grande responsabilité, qui plus est très solitaire : pour reconnaître ou non la minorité d'un jeune, pour donner le statut de réfugié... ou pour débouter les personnes de leur demande...

La confrontation des points de vue a permis de beaux déplacements de chaque côté, professionnels et militants.

Véronique Albanel, présidente du service Réseau Jésuite des Réfugiés (JRS France), a fortement marqué les participants avec son intervention sur les enjeux spirituels et humains de la dignité humaine et de l'égalité des droits.

Voici quelques-unes de ses idées fortes, qui peuvent continuer à questionner :

a) D'abord un éclairage sur la Déclaration Universelle des droits de l'homme, et une question : « *Serions-nous aujourd'hui capables, en tant qu'assemblée des nations, d'approuver comme en 1948 la Déclaration universelle des droits de l'homme ? Je n'en suis pas sûre.* » (Angela Merkel au Forum sur la paix le 11 novembre 2018)

b) Puis un appui sur un texte de Judith Butler, « *Qu'est-ce qu'une vie bonne ?* »
Qu'est-ce qu'une « vie bonne » dans une « vie mauvaise » ? Il y a des « vies invivables », quand certains pays, certaines politiques décrètent que certaines vies sont à retrancher : « superflues », on peut les expulser de l'humanité. Elles sont considérées comme indignes de soin, de protection, de valeur. *Pas de place sur terre pour les accueillir ?*
Le seuil de vulnérabilité jugé acceptable ne cesse de reculer : *jusqu'où dans l'indigne ?*

c) Appui sur des livres de Martha Nussbaum : les gens trouvent réconfortant de penser qu'ils sont pris dans « un choc de civilisations ». Mais « penser à tort que notre civilisation est pure ne peut qu'attiser l'agressivité à l'égard des étrangers et rendre aveugle aux agressions que subissent certains citoyens ». En se référant à l'enseignement de Gandhi, elle ajoute :
« la lutte politique pour la liberté et l'égalité doit d'abord être une lutte à l'intérieur de chaque personne, ... un combat entre la peur ou le repli sur soi, et des forces de vie, de respect et de compassion, qui se révèlent au fil des rencontres avec l'étranger »
(NB l'occident n'a pas le monopole de ce type de pensée, cf en Inde). *A quoi suis-je appelé-e ?*

d) appui sur Hannah ARENDT et « le droit d'avoir des droits »

Des pistes pour agir ?

Puisqu'il existe donc des vies « empêchées » d'être dignes, **voir en toute personne déplacée de force quelqu'un qui a des capacités à déployer si on lui fait confiance dans la durée.**

Force positive : appréhender la **culture**, un des premiers facteurs de liberté et d'inclusion sociale, comme une « **capacité de liens** » ; **envisager d'abord la personne comme un sujet capable de liens, et non comme un bénéficiaire (assisté)**. Les activités partagées se révèlent très nombreuses, en de multiples lieux et associations ou regroupements de quelques particuliers et présupposent non seulement la **confiance, mais aussi la mise en capacité, la recherche de réciprocité et la symétrie dans la relation.** *Où et comment puis-je agir ?*

Cette capacité de faire confiance, aux personnes vulnérables comme aux autres, toutes capables de « commencer » évoque la figure d'Abraham, sorti de la stérilité après avoir accueilli des anges...

SOURCES Judith BUTLER *Qu'est-ce qu'une vie bonne ?* Payot, 2014

Martha NUSSBAUM

Capabilités : Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?

Les émotions démocratiques : comment former le citoyen du XXIème siècle ?...